

COLLOQUE INTERNATIONAL

L'Europe, quel acteur politique ?



Jeudi 23 novembre 2023



Avec l'aimable soutien





Le mot du président honoraire

Depuis de nombreuses années, surtout depuis mon accession à l'éméritat, je suis de près l'évolution de la géopolitique, que ce soit par des lectures ou par un vaste réseau d'amies et d'amis dont plusieurs ont fait ou font toujours carrière dans les institutions européennes.

Ainsi, j'ai pris conscience du fait que l'Union européenne, deuxième puissance économique du monde, avec un PIB de quelque 14.500 milliards d'euros (derrière les USA, mais loin devant la Chine, la Fédération de Russie et le Japon) est un « nain politique » qui ne dispose pas d'un système de défense indépendant.

Force est de constater que la guerre entre la Russie et l'Ukraine a mis à nu ce paradoxe. Quelle est réellement la marge de manœuvre de l'Europe des 27 ?

En février 2023, mon amie Béatrice Delvaux, éditorialiste du journal *Le Soir* citait Jürgen Habermas qui a publié un *Plaidoyer pour des négociations après un an de guerre en Ukraine*. Le philosophe allemand estime que si l'Ouest a de bonnes raisons de livrer des armes au pays agressé, il en résulte une responsabilité partagée dans le futur de la

guerre. Mais l'Europe peut-elle prendre position à ce sujet en dehors de l'OTAN ?

Le présent colloque a demandé deux années de préparation. J'ai été aidé efficacement par une équipe multidisciplinaire composée de Bruno Colson, Jean Donnay, Claire Lobet-Maris, Manfred Peters, Xavier Thunis et Denise Van Dam.

Quand, au début de l'année, des raisons de santé m'ont poussé à céder la présidence, Bruno Colson a accepté de prendre la relève. Qu'il en soit remercié de tout cœur !

Je souhaite à toutes et à tous un colloque positif, dans le respect des personnes et avec la rigueur scientifique qui caractérise le REHNam.

François Bodart

Président honoraire du colloque
Professeur émérite



Introduction

Alors qu'au niveau mondial, l'Europe est un géant culturel, économique et industriel, sa politique extérieure semble moins affirmée, comme en témoignent la guerre en Ukraine et la crise israélo-palestinienne.

Dès lors, quel peut être son rôle en qualité d'acteur politique dans un monde marqué, entre autres, par la formation d'un axe Russie-Chine contre le modèle politique de la démocratie libérale, les risques d'implosion de la société américaine sous l'effet du « trumpisme », la montée des populismes et l'attrait d'une démocratie plus autoritaire (Hongrie, Pologne, Italie), la mise en cause en Europe d'un modèle économique basé essentiellement sur la croissance, les difficultés de la politique d'accueil des migrants ...

François Bodart m'a transmis la présidence de ce colloque que j'ai acceptée en raison de l'actualité et en souvenir de mes recherches passées. Au début des années 1990 qui ont vu l'effondrement du mur de Berlin et la fin de la guerre froide, j'ai participé comme chercheur et comme conseiller à différents programmes d'études, séminaires et colloques patronnés par l'Union européenne et l'OTAN à propos du nouveau contexte de sécurité en Europe. J'ai notamment été conseiller-adjoint du Président du Sénat, Frank Swaelen à l'époque, qui assumait la présidence de l'Assemblée

parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). J'étais membre d'un groupe de recherche à la Fondation pour les études de Défense nationale à Paris, ce qui m'a amené à publier *Europe : repenser les alliances* (Economica, 1995) et *La Stratégie américaine et l'Europe* (Economica, 1997). A partir des années 2000, j'ai abandonné les sciences politiques pour me consacrer exclusivement à l'histoire militaire de la deuxième moitié du 18^e siècle et du début du 19^e.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie fin février 2022 a suscité tellement d'émois, on ne peut plus justifiés, et d'interrogations, que j'ai été amené à m'exprimer à nouveau sur des questions d'actualité, que ce soit devant des étudiant.e.s ou un public plus large. J'ai renoué certains contacts, notamment avec plusieurs spécialistes qui ont accepté de participer à ce colloque. Qu'ils en soient vivement remerciés !

Bruno Colson

Président du colloque
Professeur émérite

Comité scientifique

- François **BODART**, professeur émérite d'informatique à l'UNamur, cofondateur du REHName dont il a présidé plusieurs colloques internationaux
- Bruno **COLSON**, professeur émérite d'histoire des relations internationales à l'UNamur
- André **DEMOULIN**, professeur de questions de sécurité et de défense à l'ULiège
- Tanguy **de WILDE d'ESTMAEL**, professeur de politique internationale et européenne à l'UCLouvain
- Vincent **DUJARDIN**, professeur d'histoire contemporaine à l'UCLouvain
- Claire **LOBET-MARIS**, professeure émérite en sociologie du digital et éthique à l'UNamur
- Manfred **PETERS**, président honoraire de l'Association des facultés ou établissements de lettres et sciences humaines des universités d'expression française, professeur émérite UNamur.
- Xavier **THUNIS**, professeur émérite de droit des obligations et de l'environnement à l'UNamur
- Albena **VASSILEVA**, professeure à l'Université de Sofia Saint-Clément d'Ohrid, fondatrice du Centre de communication interculturelle et de médiation (Bulgarie).
- Denise **VAN DAM**, chargée de cours honoraire en sociologie des mouvements sociaux à l'UNamur
- Christophe **WASINSKI**, professeur de relations internationales à l'ULB

Comité organisateur

- François **BODART** (UNamur), professeur émérite
- Bruno **COLSON** (UNamur), président, professeur émérite
- André **DEMOULIN** (ULiège), professeur
- Pierre **DEVOS** (UNamur), professeur émérite
- Jean **DONNAY** (UNamur), professeur émérite
- Joseph **FRIPIAT** (UNamur), chargé de cours retraité
- Bertrand **HESPEL** (UNamur), professeur émérite
- Claire **LOBET-MARIS** (UNamur), professeure émérite
- Monique **NOIRHOMME-FRAITURE** (UNamur),
professeure émérite
- Manfred **PETERS** (UNamur), professeur émérite
- Jacques **SOENENS**, Commission européenne
- Yvonne **SCIEUR** (UNamur), professeure émérite
- Xavier **THUNIS** (UNamur), professeur émérite
- Denise **VAN DAM** (UNamur), chargée de cours honoraire

Programme

9h30 - Accueil des participants et café

10h – 10h30 Séance inaugurale – Introduction au colloque

- **Cédric Visart de Bocarmé**, Président du Conseil d'Administration de l'Université de Namur ;
- **Pierre DEVOS**, Président du REHNam ;
- **Bruno COLSON**, Président du colloque

10h30 – 12h45 Première séance – L'Europe dans le monde

Président : Bruno COLSON, Professeur émérite à la Faculté de Droit

- **10h30-11h15 Florence DELMOTTE**, Chercheuse qualifiée F.R.S.-FNRS/UCLouvain
Quelle identité européenne ?
- **11h15-12h00 Delphine DESCHAUX-DUTARD**,
Maître de conférences en science politique,
Université de Grenoble Alpes, CESICE
La politique étrangère européenne face aux défis stratégiques contemporains : vers un changement de la perception de la puissance par l'UE ?

- **12h – 12h45 Thierry BRASPENNING BALZACQ**,
Professeur Sciences Po Paris et UNamur
Quelle grande stratégie ?

12h45 – 14h15 Lunch

14h15 – 16h30 Deuxième séance – L'Europe et ses défis

Présidente : Denise VAN DAM, Chargée de cours honoraire à la Faculté des Sciences économiques, sociales et de gestion

- **14h15–15h00 Jean-Yves CARLIER**, Professeur
Faculté de Droit et de Criminologie, UCLouvain et
ULiège
Quelles politiques de la migration ?

- **15h – 15h45 André DUMOULIN**, Chargé de cours
honoraire ULg, attaché de recherche associé à
l'Institut royal supérieur de défense (IRSD)
L'Europe de la défense : dilemmes et opportunités

15h45 – 16h30 Pause

16h30 – 18h Troisième séance - l'Europe et son avenir

Présidente : Claire LOBET-MARIS, Professeure émérite à la Faculté d'Informatique

- **16h30-17h15 Nicole DEWANDRE**, Coordinatrice politique « prospective », cabinet de la Présidente, Commission européenne
L'Europe, par-dessus le marché: comment se conjuguent égalité(s) et identité(s) dans l'Union européenne?
- **17h15 – 18h Philippe LAMBERTS**, Député européen et co-Président du groupe des Verts/ALE au Parlement européen
De la pandémie à la guerre et face au bouleversement climatique, quel avenir pour l'UE ?

18h – 18h45 Débat et conclusion

Président : Bertrand HESPEL, Professeur émérite à la Faculté des Sciences, Espace philosophique de Namur

Synthèse des travaux par **Bruno COLSON** et **Xavier THUNIS**, Professeurs émérites à la Faculté de Droit

Questions et débat

Au fil des conférences



Florence Delmotte

Notice biographique

Florence Delmotte est chercheuse qualifiée du Fonds de la recherche scientifique (F.R.S.-FNRS UCLouvain) depuis 2010. Sa thèse de doctorat en sciences politiques, défendue à l'Université libre de Bruxelles en 2006, portait sur les enjeux épistémologiques et politiques de la sociologie historique de Norbert Elias. Elle a rejoint l'Université Saint-Louis en 2007 dans le cadre d'un projet interdisciplinaire consacré aux nouveaux outils du développement urbain à Bruxelles et à leurs acteurs. Elle poursuit actuellement ses recherches au sein du CReSPo et de l'Institut d'études européennes (IEE). Elle est également membre de l'Institut de recherches interdisciplinaires sur Bruxelles (IRIB). À l'USL-B, elle dispense les cours de Doctrines politiques et de Sociologie historique de l'intégration européenne.

Résumé de la conférence

Quelle identité européenne ?

De quoi parle-t-on quand on parle d'« identité européenne », et pourquoi en parle-t-on ? La nécessité d'une identité européenne plus forte semble largement sous-questionnée, en particulier par celles et ceux qui défendent l'intégration européenne, son principe ou son bilan. Pourtant, tout discours sur « l'identité », à quelque niveau que ce soit, est forcément situé (historiquement, socialement, politiquement) et tout le monde n'entend pas la même chose derrière les mots « identité européenne ». Après avoir illustré les difficultés constitutives de toute réflexion sur les identités, celle-ci propose donc de rouvrir certaines questions en s'appuyant à la fois sur les ressources de la sociologie historique et sur celles de la théorie politique :

Comment l'idée d'avoir besoin d'une identité européenne plus forte s'est-elle imposée et pourquoi ne va-t-elle pas de soi ? Que doit-elle aux préoccupations grandissantes pour les frontières de l'Europe ? Comment se nouent et se succèdent depuis 30 ans les débats sur la citoyenneté, la démocratie, la légitimité, l'identité et, plus récemment, la « souveraineté » européennes ? Enfin, la construction d'une identité européenne échappe-t-elle au principe national qu'elle est censée contrer ? Pour finir, il s'agira de montrer que l'intérêt pour l'identité européenne ne cesse en tout cas de nous ramener vers l'étude du, ou des, nationalisme(s).

Lectures et références

- L. Damay, F. Delmotte. « Les dialogues citoyens de la Commission européenne. Renforcer l'appartenance ou confirmer l'impuissance ? », *Politique européenne*, vol. 62, no. 4, 2018, p. 120-150.
- F. Delmotte, D. Duez, « Penser ensemble les frontières et lacommunauté (politique) », *Les frontières et la communauté politique. Faire, défaire et penser les frontières*, Bruxelles, Presses de l'Université Saint-Louis - Bruxelles, 2016, p. 9-32.
- S. Duchesne, « Waiting for a European Identity... Reflections on the Process of Identification with Europe », *Perspectives on European Politics and Society*, 9/4, 2008, p. 397-410.
- N. Elias, « Les transformations de l'équilibre 'nous-je' » (1987), *La société des individus*, trad., Paris, Fayard, 1991, p. 205-301.
- J. Diez Medrano, « National Identity and the Citizens' Europe », Francesco Duina, Frédéric Mérand (eds), *Europe's Malaise : The Long View, Research in Political Sociology* 27, 2020, p. 67-83.
- G. Noiriel, *La tyrannie du national. Le droit d'asile en Europe (1793-1993)*, Paris, Calmann-Lévy, 1991 (Conclusion : « Crise du droit d'asile, avenir de l'Europe »)



Delphine Deschaux-Dutard

Notice biographique

Delphine Deschaux-Dutard est professeure associée en sciences politiques à l'Université Grenoble Alpes (UGA), ainsi que chargée de recherche au CESICE. Elle est également vice-doyenne pour les relations internationales à la Faculté de droit. Elle est titulaire d'un doctorat de Sciences Po Grenoble (2008) sur le rôle des acteurs diplomatiques et militaires français et allemands dans le développement de la politique européenne de défense depuis les années 1990. Elle a publié plusieurs articles, livres et chapitres sur la défense et la puissance européennes, et la coopération militaire franco-allemande et a présenté plus de 70 communications dans des conférences scientifiques en France et à l'étranger. Elle a récemment publié "A lamb in the jungle? The EU and the return of power politics" (avec B. Nivet), in E. Baranets, A. Novo (eds), *Transatlantic Relations in an Era of Renewed Great Power Competition*, University of Michigan Press, 2023.

Résumé de la conférence

La politique étrangère européenne face aux défis stratégiques contemporains : vers un changement de la perception de la puissance par l'UE ?

Le retour de la politique de puissance et l'émergence de la compétition sino-américaine ont conduit l'Union européenne (UE) à remettre en question son approche de la puissance et du multilatéralisme au cours de la dernière décennie. Si l'UE a traditionnellement plaidé en faveur d'un monde multilatéral dans lequel elle pourrait jouer le rôle d'une puissance "civile normative", plusieurs crises ont ébranlé cette hypothèse et poussé l'UE à jouer un rôle plus affirmé dans les relations internationales. L'annexion de la Crimée en 2014, le Brexit et maintenant la guerre en Ukraine ont ouvert la voie à une évolution forte de la conception européenne de la puissance, et de sa politique étrangère, avec un changement symbolisé par le financement collectif de la livraison d'armes à l'Ukraine depuis 2022. Mais la revendication européenne en faveur d'une autonomie stratégique et d'un rôle stratégique plus robuste dans le multilatéralisme peut-elle perdurer ? Quels sont les atouts de l'UE dans le multilatéralisme actuel, et comment se déclinent-ils à travers la politique étrangère européenne ?

Quelles sont les principales limites à l'action extérieure de l'UE dans un monde conflictuel ? Cette contribution visera à apporter des éléments de réponses à ces questionnements en se concentrant sur le domaine de la politique étrangère européenne, et plus précisément son volet stratégique, d'expliquer le cheminement européen en matière de réflexion sur la puissance, et où ce cheminement pourrait conduire l'UE dans le contexte stratégique actuel ouvert par le retour de la guerre sur le continent européen.

Lectures et références

- D. Deschaux-Dutard , B. Nivet, « Union européenne : l'heure de la puissance ? », in J. Fernandez, J-B. Vilmer, J. Massie J. , *Le réveil transatlantique et européen*, Paris, Editions des Equateurs, 2022, 43-61.
- D. Deschaux-Dutard, B. Nivet , “A lamb in the jungle ? The EU and the return of power politics”, in A. Novo & E. Baranets (eds), *Transatlantic Relations and Great Power Competition*, Michigan University Press, 2023.
- E. Drieskens, & L.G. Van Schaik, *The EU and Effective Multilateralism. Internal and External Reform Practices*, London, Routledge, 2014.
- R.H. Ginsberg, *The European Union in International Politics: Baptism by Fire*, New York, Rowman & Littlefield, 2001.
- G. Majone, *Europe as the Would-Be World Power: The EU at Fifty*, Cambridge University Press, 2009.



Thierry Braspenning Balzacq

Notice biographique

Thierry Balzacq est professeur des Universités et directeur des études doctorales en science politique à Sciences Po Paris. Il a été précédemment titulaire de la chaire de recherche Francqui (le titre universitaire le plus prestigieux décerné en Belgique) et de la chaire Tocqueville en Relations Internationales à l'Université de Namur, pendant plus de 10 ans (la seule chaire attribuée par l'UNamur à ce jour). Il y est actuellement professeur extraordinaire.

M. Balzacq a publié plus d'une centaine d'ouvrages scientifiques sur les théories de la sécurité, la politique européenne et les relations internationales.

Ancien directeur scientifique au ministère français de la Défense (2014-2016), Thierry Balzacq a dirigé un groupe d'experts chargé de faire rapport au Parlement européen et

à la Commission européenne sur les questions de sécurité et de gestion des frontières (2005-2006). En 2022, il a été Susan Strange Professeur à la London School of Economics et George Soros Distinguished Professor à la Central European University de Vienne. En 2014, le Canada lui a attribué une chaire de recherche de niveau 1 en diplomatie et en sécurité internationale. Ces chaires sont attribuées à des chercheurs "reconnus par leurs pairs comme des leaders mondiaux dans leur domaine".

Thierry Balzacq a étudié la philosophie et les sciences politiques à l'UCLouvain, Cambridge et Harvard.

Résumé de la conférence

Quelle grande stratégie ?

Une des préoccupations majeures de l'UE est que le libéralisme politique et économique qui, jusqu'ici, lui avait procuré son fondement et ses impulsions, est en crise. En Afrique, en Asie centrale ou même au sein de certains de ses Etats membres, le libéralisme est soumis à un endiguement d'une nouvelle nature. Pour surmonter ces obstacles, certains suggèrent de travailler à une culture stratégique commune ; d'autres, de développer une diplomatie intégrée. Cette contribution postule qu'en l'absence d'une réflexion sur la grande stratégie qui doit sous-tendre ces projets, de telles initiatives sont vouées à l'échec.

Lectures et références

- T. Balzacq and P. Barnier-Khawam, "Ideas and Ideology in Grand Strategy," in Thierry Balzacq and Ronald R. Krebs, eds., *The Oxford Handbook of Grand Strategy*, Oxford, UK: Oxford University Press, 2021, pp. 159-172.
- M. L. Haas, *The Ideological Origins of Great Power Politics, 1789-1989*, Ithaca, NY: Cornell University Press, 2005.
- J. W. Legro, *Rethinking the World: Great Power Strategies and International Order*, Ithaca, NY: Cornell University Press, 2005.
- J. Mueller, "The Impact of Ideas on Grand Strategy," in Richard Rosecrance and Arthur A. Stein, eds., *The Domestic Bases of Grand Strategy*, Ithaca, NY: Cornell University Press, 1993, pp. 48-64.



Jean-Yves Carlier

Notice biographique

Jean-Yves Carlier est professeur à l'UCLouvain et à l'université de Liège. Il est également avocat. Il enseigne le droit international privé, le droit européen et les droits de l'homme. Il a donné cours comme professeur invité dans différentes universités européennes, américaines et africaines.

Résumé de la conférence

Quelle politique de la migration ?

Y a-t-il absence de politique, une politique ou plusieurs politiques européennes de la migration ? Pour différents motifs, le pluriel paraît s'imposer.

Mais l'analyse pourrait aussi laisser craindre que ce pluriel s'apparente à une absence de politique. La jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne tente d'y remédier, confirmant par-là que le juge est le dernier garant de la recherche

d'un équilibre entre les intérêts collectifs et les droits des personnes, ici des migrants.

Dans l'histoire de la construction européenne la question d'une politique de la migration est plus ancienne qu'on le pense généralement. Si, institutionnellement, c'est en 1992, dans le troisième pilier du traité de Maastricht que des dispositions relatives à une politique de la migration apparaissent, cinq ans plus tôt, en 1987, la Cour de Justice prononçait déjà un arrêt qui portait sur la « politique migratoire », en lien avec la libre circulation des travailleurs.

Par la suite les développements législatifs se sont succédé à vive allure, tant en droit primaire, qu'en droit dérivé. Depuis le Traité de Lisbonne, l'article 67 §2 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) affirme :

« (L'Union) assure l'absence de contrôles des personnes aux **frontières intérieures** et développe une politique commune en matière d'asile, d'immigration et de contrôle des **frontières extérieures** qui est fondée sur la **solidarité** entre États membres et qui est **équitable** à l'égard des ressortissants des pays tiers. ».

Cette « politique commune » traite successivement des visas (art. 77 TFUE), de l'asile (art. 78 TFUE) et de l'immigration (art. 79 TFUE). Entre ces trois domaines le niveau d'harmonisation « commune » des politiques concernées va décroissant. C'est un premier motif d'y voir des politiques plutôt qu'une politique : la question des migrations n'est guère traitée dans son ensemble.

Par ailleurs le pluriel est renforcé par la multiplicité des sources de ces politiques. Au-delà des sources normatives, dont principalement des directives laissant de larges marges de manœuvres aux Etats, ces matières font l'objet de nombreux textes de droit mou (*soft law*) et d'accords avec des Etats tiers (souvent sous forme de *Memorandum of understanding*, le plus récent avec la Tunisie), mais aussi en externalisant des tâches de contrôle des frontières à certains acteurs privés, comme les transporteurs.

Face à cette complexité de matières et de sources plurielles, la Cour de justice est saisie d'un contentieux de plus en plus abondant. Elle tente de maintenir un équilibre entre les intérêts de l'Union, des Etats membres et les droits des personnes concernées. Quelques exemples montreront que la chose n'est guère aisée. En fin d'analyse l'existence, affirmée par l'article 67 TFUE, d'« **une** politique commune en matière d'asile, d'immigration et de contrôle des frontières extérieures qui est fondée sur la **solidarité** entre États membres et qui est **équitable** à l'égard des ressortissants des pays tiers » est sérieusement questionnée.

Lectures et références

Droit européen des migrations

- D. Thym, *European Migration Law*, Oxford, OUP, 2023.
- E. Tsourdi et Ph. De Bruycker (dir.), *Research Handbook on EU Migration and Asylum Law*, Edward Elgar, 2022.
- K. Hailbronner and D. Thym (dir.), *EU Immigration and Asylum Law. Commentary*, 3^è éd., Munich/Oxford/Baden-Baden, CH Beck/Hart/Nomos, 2022.
- J.-Y. Carlier, chroniques annuelles de jurisprudence en droit européen de la libre circulation des personnes et des migrations dans le *Journal de droit européen*, depuis 1995, à paraître sous forme d'ouvrage avec des synthèses : *Libre circulation des personnes et politique migratoire dans l'Union européenne : 30 ans de jurisprudence (1992-2022)*, Bruxelles, Bruylant, 2024.

Droit international des migrations

- V. Chetail, *International Migration Law*, Oxford, OUP, 2019.
- J.-Y. Carlier, M.-C. Foblets (dir.), *Law and Migration in a Changing World*, Springer, 2022.

Droit belge et européen des migrations

- J.-Y. Carlier, S. Sarolea, *Droit des étrangers*, Larcier, 2016.



André Dumoulin

Notice biographique

André Dumoulin est chargé de cours honoraire ULg, attaché de recherche associé à l'Institut royal supérieur de défense (IRSD).

Docteur en science politique de l'Université de Lille 2, André Dumoulin a été maître de conférences puis chargé de cours ULg à titre définitif en 2014. Il a aussi travaillé de 1983 à 2000 comme attaché de recherche à l'Institut de recherche sur la paix et la sécurité (Bruxelles), et comme maître de conférences à l'ULB (séminaire DEA et post-graduat). Il fut attaché à l'École royale militaire (ERM) entre 2002 et 2012 dans le cadre de ses travaux sur la défense de l'Europe. En 2013, il a rejoint l'Institut royal supérieur de défense (IRSD) sur le campus de l'ERM dans le département « Centre d'Études de sécurité et de défense ». Ses domaines de

compétence et de recherche sont la politique européenne de sécurité et de défense, les interactions UE-OTAN, les politiques de dissuasion et les doctrines nucléaires ainsi que la politique de sécurité et de défense de la Belgique et des pays européens.

Résumé de la conférence

L'Europe de la défense : dilemmes et opportunités

Lors du discours d'Emmanuel Macron à la Sorbonne le 26 septembre 2017, l'accent fut mis sur le renforcement de l'autonomie stratégique de l'Union et le développement d'une culture stratégique commune. Autonomie stratégique et souveraineté européenne deviennent les maîtres-mots partagés à la carte par les États membres. Certes, la PSDC repose encore sur une territorialité nationale lorsqu'il s'agit de définir sa politique de défense et négocier la solidarité, la prise de risque, l'engagement multinational. Par une nouvelle fenêtre d'opportunité post-Brexit, la PSDC poursuit son cheminement capacitaire, conceptuel et réflexif (Boussole) face à de nouveaux défis complexes que sont l'invasion de l'Ukraine par la Russie et le retour de la haute intensité, les guerres hybrides, les enjeux transfrontaliers et la permanence des guerres asymétriques. Aussi, plusieurs tendances émergent en matière d'autonomie stratégique. D'une part celle qui, pessimiste, considère que l'Europe a failli et que cette autonomie est un leurre pour des raisons internes et externes, laissant en quelque sorte l'UE sous dépendance de l'Alliance atlantique. Le relationnel transatlantique devient alors l'élément moteur d'une

nouvelle lecture géostratégique sur le Vieux continent. D'autre part, celle qui, optimiste, estime que le moment est propice à une affirmation d'autonomie possible et souhaitable au vu de l'environnement international, d'une fenêtre d'opportunité PSDC. Enfin, il reste la tendance jouant sur les interrogations et présentant les conditionnalités nécessaires et les scénarios envisageables.

Lectures et références

- A. Dumoulin et N. Gros-Verheyde, *La Politique européenne de sécurité et de défense commune*, Manuel, éd. Du Villard, 2017 (actualisation électronique organisée à partir du site « B2 »).
- A. Dumoulin et Q. Loiez, *La coopération structurée permanente (CSP). Enjeux politiques, juridiques et capacitaires*, Cours et travaux n°24, Université Panthéon-Assas, Institut des Hautes Études internationales, Éditions Pedone, Paris, 2022
- A. Dumoulin, *Initiative européenne d'intervention : opportunités et limites*, Sécurité et Stratégie n°147, IRSD, Bruxelles, mars 2021.
- D. I. Fiott and L. Cullman, *EU-ISS Yearbook of European Security*, ISSEU, Paris, 2022.



Nicole Dewandre

Notice biographique

Nicole Dewandre est coordinatrice politique en charge de la prospective au sein du cabinet de la Présidente de la Commission européenne. Elle est ingénieure, économiste et philosophe. Elle entre à la Commission européenne en 1983, dans l'unité dirigée par Riccardo Petrella (programme FAST). En 1986, elle rejoint le Groupe des conseillers du Président Delors, qui deviendra la Cellule de Prospective. En 1993, elle est détachée auprès de la Présidence belge de l'Union Européenne. De retour à la DG Recherche en 1994, elle s'investit dans le rapprochement des sciences et de la société (SSH, femmes et sciences, open access, développement durable). Entre 2011 et 2016, elle est conseillère à la DG CONNECT, sur les questions sociétales liées à l'hyperconnectivité (Onlife). En 2016, elle développe, au Centre Commun de Recherche, une critique réflexive du

tournant néolibéral de la fin des années 80 et du rapport des politiques à la croissance.

Résumé de la conférence

L'Europe, par-dessus le marché : comment se conjuguent égalité(s) et identité(s) dans l'Union européenne ?

Pendant 30 longues années, entre 1985 et 2015, l'Union européenne s'est engouffrée dans le néo-libéralisme. L'intérêt général a été identifié à l'intérêt des plus riches. Les inégalités n'ont cessé de croître.

Marquées par l'échec du keynesianisme des années '70, les institutions européennes ont soutenu les employeurs, afin qu'ils créent ou maintiennent les emplois, en renvoyant celles et ceux qui ont un emploi à l'état de « demandeurs ». Ce parti pris pour les employeurs, qui est au cœur de la politique de l'offre, ne pouvait que fragiliser les systèmes démocratiques. En effet, il revient à nourrir l'identité des uns, largement minoritaires, pendant qu'il blesse celle des autres, largement majoritaires.

Et c'est dans cet état de fragilité démocratique que nous devons faire face au changement climatique, à la transition digitale, à l'après-pandémie et à la guerre en Ukraine. Renforcer la démocratie requiert de refaire circuler la parole et les idées, au-delà des anathèmes et de la polarisation. On ne peut pas continuer à disqualifier celles et ceux qui se sont sentis abandonnés par les institutions, au simple motif que

les leaders populistes n'offrent que des mirages et pas de solutions.

En repensant les concepts d'identité et d'égalité avec Hannah Arendt, on verra comment l'Union européenne, en pratiquant l'union dans la diversité, peut contribuer au renouveau démocratique, qui est indispensable pour avancer dans ce siècle.

Lectures et références

- N. Dewandre, « Un sens de la satiété, condition sine qua non pour les agents politiques en démocratie. Lire Piketty avec Arendt », *Revue interdisciplinaire d'études juridiques* 2017/2 (Volume 79).
- N. Dewandre & O. Gulyás, « Sensitive economic personae and functional human beings: A critical metaphor analysis of EU policy documents between 1985 and 2014 », *Journal of Language and Politics*, 17(6), 2018.
- N. Dewandre, « Political agents as relational selves: Rethinking EU politics and policy-making with Hannah Arendt », *Philosophy Today*, Volume 62, Issue 2 (Spring 2018).
- P. Turchin, *P; End times: Elites, counter-elites, and the path of political disintegration*, New York, Penguin Press, 2023.
- M. Wolf, «The "Elites" against "the People": The Crisis of Democratic Capitalism», In *Meeting Globalization's Challenges: Policies to Make Trade Work for All* (p. 237). Princeton University Press, 2019.



Philippe Lamberts

Notice biographique

Philippe Lamberts est député européen et co-Président du groupe des Verts/ALE au Parlement Européen. Il suit des études d'ingénieur en mathématiques appliquées à l'Université Catholique de Louvain. De 1987 à 2009, il occupe différentes fonctions commerciales et managériales chez IBM. En juin 2009, il est élu eurodéputé pour un premier mandat, dont il consacrera une grande partie à la régulation bancaire et financière. En 2014, il est réélu comme député européen et accède un mois plus tard à la co-présidence du Groupe des Verts/ALE. Après cinq années consacrées au renforcement de la position des écologistes au sein et en dehors des institutions européennes, il est réélu à la tête des Verts/ALE suite aux élections européennes de mai 2019. Pour son troisième et dernier mandat d'eurodéputé, il est

déterminé à placer les écologistes au centre de l'échiquier politique européen et se bat pour un *Green Deal* ambitieux, résolu quant aux politiques et outils nécessaires pour faire face à la polycrise globale.

Site web <https://philippelamberts.eu>

Résumé de la conférence

De la pandémie à la guerre et face au bouleversement climatique, quel avenir pour l'UE ?

Fin 2019, l'Union européenne semblait à bout de souffle, presque condamnée à disparaître avec le Brexit renforçant la position des euro-sceptiques et la montée en puissance des forces nationalistes un peu partout en Europe.

Fin 2019, le Parlement élit une nouvelle présidente à la tête de la Commission. Dès décembre, dans sa première communication officielle, la présidente donne le cap d'une ambition forte pour l'Europe en matière de lutte pour sauver la planète, ambition qui sera traduite en 2021 dans un pacte européen, le *Green Deal*, doté d'un programme d'actions de 750 milliards sur 3 ans.

Dans son cheminement politique le *Green Deal* entrera en collision dès 2019 avec deux événements majeurs : la pandémie et l'invasion de l'Ukraine. Le *Green Deal* aurait pu 'mourir' mais, bien au contraire, cette ambition forte

affirmée pour l'Europe s'est traduite par une présence active de l'Europe dans la gestion de ces deux crises. Au niveau de la pandémie, la coordination européenne a permis à tous les pays de disposer de vaccins sans sombrer dans le marchandage et la concurrence entre Etats. Elle a également conduit à la mise en place d'un plan de relance pour les Etats, adoptant, pour la première fois de son histoire, un plan financé en fonction des capacités des Etats et dépensés en fonction de leurs besoins. Une telle mesure aurait pu être salvatrice lors de la crise du secteur bancaire. Au niveau de l'invasion de l'Ukraine, qui, rappelons-le, avait déjà commencé dès 2014, l'Europe est enfin sortie de sa réserve en 2019 pour se mettre au côté de l'Ukraine, quitte à payer le prix fort de cet engagement comme c'est le cas notamment mais pas seulement pour l'économie allemande, extrêmement liée à la Russie.

Si le *Green Deal* a quelque peu souffert dans son agenda de ces deux événements majeurs, ceux-ci par contre l'ont placé au cœur de la réponse européenne.

Aujourd'hui à la veille d'un grand scrutin, le *Green Deal* est fragilisé par les attaques des climato-sceptiques et des forces ultra-libérales agitant l'épouvantail d'une impossible transition juste. Or, ce plan est une urgence politique majeure pour l'Europe comme pour la planète.

Les défis climatiques ne peuvent se régler dans la souveraineté des Etats. Ces défis appellent à l'union. C'est

une revendication et une nécessité que l'Europe ne peut plus ignorer.

Lectures et références

- P. Lamberts, W. Kalinowski, & J. Salama, « Nous avons besoin d'une macroéconomie écologique! » *L'Économie politique*, (2), 8-14, 2023.
- P. Lamberts, A. Fossion, & P. Lefebvre, « Quel cercle vertueux pour sortir de la violence ? » *Lumen Vitae*, 78(3), 249-256, 2023.
- Commission européenne, *Le pacte vert pour l'Europe*, https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_19_6691, 2019.

Le Visage du REHNAM



Le Réseau des Émérites et des Honoraires de Namur REHNAM

Le **Réseau des Émérites et des Honoraires de Namur (REHNam)**, comprend les membres retraités du personnel académique et scientifique de l'Université de Namur. Il contribue à promouvoir l'image d'excellence et les valeurs contenues dans la Charte de cette Université.

Il est un interlocuteur des autorités universitaires et met à la disposition de l'Université les collaborations nationales et internationales que ses membres ont pu tisser au cours de leur carrière.

En particulier, le REHNam contribue à une histoire vivante de l'Université de Namur et enrichit son identité. Il met sa créativité au service des membres de la communauté universitaire, dans le respect de leurs projets.

Actuellement, le REHNam organise trois ou quatre déjeuners-conférences par an, ouverts à tout public intéressé, ainsi qu'un colloque international sur un thème d'actualité, en

moyenne tous les deux ans. Ces activités de niveau universitaire sont mises sur pied à l'initiative de ses membres. Elles sont l'occasion de retrouvailles enrichissantes.

Les **déjeuners-conférences** couvrent des sujets très variés. Citons, à titre d'exemples :

- « Impacts à moyen terme pour la Belgique et la Wallonie de la crise économique et financière », par Béatrice Delvaux, éditorialiste en chef au journal *Le Soir*, et Henri Bogaert, commissaire au plan.
- « La voix de Mozart : une promenade vocale à travers sa biographie » par le Docteur Philippe Dejonckere, grand connaisseur de ce génie de la musique.
- « 50 ans d'histoire universitaire à Namur (1965-2015) » par Charles Jaumotte et René Noël, professeurs émérites, respectivement à la Faculté des Sciences Économiques, Sociales et de Gestion et à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'UNamur.

Quant aux **colloques**, ils touchent des problématiques dont la dimension sociétale est importante :

2009 : « Franchir les murs - Jeter des ponts » à l'occasion de la chute du mur de Berlin ; organisateur : Guy Demortier.

2010 : « Création et expression culturelles au service de la Société » ; organisateur : François Bodart.

2011 : « La chimie, science carrefour », à l'initiative de Guy Demortier et de Jean-Marie André et à l'occasion de l'année internationale de la chimie.

2013 : « Les nouvelles technologies et la création artistique » ; organisateur : François Bodart.

2014 : « Belgique - Allemagne 1914 - 2014. Cent ans d'histoire commune » ; organisateur : Manfred Peters.

2015 : « Regards croisés sur l'art contemporain » ; organisatrices : Anne- Marie Bogaert-Damin et Monique Noirhomme-Fraiture.

2016 : « La révolution numérique et le vivre ensemble de demain » ; organisateur : François Bodart.

2017 : « Les religions. Terreau de violence ou source de paix ? » ; organisateur : Manfred Peters.

2018 : « Nanotechnologies et société » ; organisateur : János B. Nagy.

2019 : « Numérique : de la transparence à la démocratie. Au-delà du clair-obscur » ; organisateur : Yves Poullet.

2021 : « Vivre le conflit » ; organisateur : Manfred Peters.

Nos activités sont ouvertes au grand public et accessibles à un coût démocratique raisonnable.

Soyez les bienvenus au REHnam.

Bien cordialement,

Pierre Devos
Président du REHnam

